

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 17 juin 2021

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 28 juin 2021 à 19h30

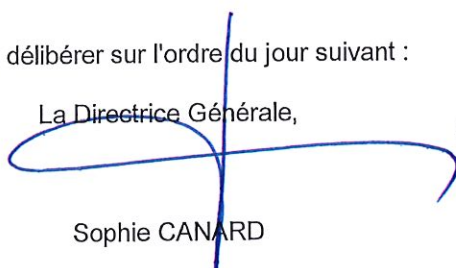
En visioconférence

Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

Pour suivre la séance en streaming et en direct, un lien sera disponible sur le site internet le lundi 28 juin dès 19h15

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,



Sophie CANARD



Le Bourgmestre,



Gaëtan de BILDERLING

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

Approbation du PV du conseil *

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil du 31 mai 2021**

Finances *

2. **Marché de Services - Financement global du programme extraordinaire 2021-troisième reconduction. Approbation des conditions et du mode de passation**
Le règlement de consultation du marché du "Financement global du programme extraordinaire 2021 est la troisième et dernière reconduction du marché passé en négociation avec le même fournisseur. Le montant à emprunter s'élève à 2.600.852,36 € et est divisé en 2 catégories:

1-	15 ans	278.570,00
2-	30 ans	2.322.282,36

Il est demandé aux conseillers d'approuver le règlement de consultation, les conditions et le montant estimatif régissant ce marché.

3. **Modifications budgétaires n° 1 ordinaire et extraordinaire - Exercice 2021**
Les modifications budgétaires n°1 intègrent les bonis ordinaire et extraordinaire du compte 2020. La modification budgétaire ordinaire présente à l'exercice propre un boni de 89.413,63 € pour un montant de recettes de 12.824710,27 € et un montant de dépenses de 12.735.296,64 €, portant le boni général à 3.106.462,40 €.
La modification budgétaire extraordinaire adapte les montants des projets en cours de réalisation durant 2021 et fait apparaître des projets dont les dossiers aboutissent:
 - o Travaux Ureba dans les écoles communales;
 - o Aménagement PPT de l'école de Le Roux;
 - o Aménagement du Parc Winson.
4. **Octroi de garantie bancaire à l'Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre A.I.S.B.S. - ratification de la décision du Collège communal du 3/06/2021**
Il est demandé aux conseillers de ratifier la décision prise par le Collège communal du 3/06/2021 relative à l'octroi de garantie bancaire d'un montant de 250.000 € à l'A.I.S.B.S.

5. **Octroi de garantie bancaire à l'Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre A.I.S.B.S.**
Pour faire face aux difficultés financières vis-à-vis de ses fournisseurs dans le cadre des travaux de mise en conformité de la Résidence Dejaifve, l' A.I.S.B.S. sollicite ses associés de se porter garants, chacun dans les limites des parts souscrits, dans le cadre d'un emprunt du montant global de 900.000 €. Il est demandé aux conseillers d'octroyer cette garantie d'emprunt de 73.260 € pour Fosses-la-Ville.

CPAS - Tutelle *

6. **Comptes annuels du C.P.A.S. exercice 2020**
*Le compte budgétaire ordinaire 2020 du CPAS présente un boni budgétaire de 6.819,79 €. Le boni comptable est de 516.573,90 €. La différence entre ces deux résultats, soit 509.754,11 €, représente les engagements des dépenses à reporter à l'exercice 2021.
A l'extraordinaire, les résultats budgétaire et comptable sont à l'équilibre. Un boni comptable identique au résultat budgétaire signifie que tous les engagements de dépenses ont fait l'objet d'une imputation comptable avant le 31/12/2020 et n'amènent donc aucun report de crédit à l'exercice 2021.*

Marchés publics *

7. **Marché de Services - Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation et la transformation de l'école communale Fosses II. Approbation des conditions et du mode de passation**
Dans le cadre du Programme Prioritaire Travaux (PPT), la Ville est candidate à l'éligibilité pour 2021 pour la rénovation et la transformation de l'école communale Fosses II (Aisemont). Afin de mener à bien ce projet, il est proposé au Conseil communal de procéder à la désignation d'un auteur de projet par le lancement d'un marché public de services.
8. **Ratification - Marché de Travaux - PIC 2019-2021- Réfection du chemin du Try-AI-Hutte - Ajout de documents**
Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du 03 juin 2021 du Collège communal concernant le report de la date de réception et d'ouverture des offres dans le cadre du marché de travaux "PIC 2019-2021- Réfection du chemin du Try-AI-Hutte" pour l'ajout de documents, à savoir le Certificat Contrôle Qualité de Terres et le Rapport de Qualité des Terres.

Habitat Permanent *

9. **Pour information - Plan HP: rapport d'activités et état des lieux 2020, programme de travail 2021**
L'état des lieux 2020 le rapport d'activités 2020 et le programme de travail 2021 relatifs au Plan Habitat Permanent approuvés par le Collège communal du 27 mai 2021 sont soumis au Conseil communal pour information.

Enseignement *

10. **Déclaration des emplois vacants pour l'année scolaire 2021-2022**
Il est proposé au Conseil communal de déclarer les emplois vacants supplémentaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ATL *

11. **Convention de partenariat AMO/IDEF/Ville - Atelier de soutien à la parentalité**
*Il est proposé une convention de partenariat entre la Ville, l'asbl AMO Basse-Sambre et l'asbl IDEF dans le cadre d'ateliers de soutien à la parentalité. Celle-ci englobe donc les accords, les devoirs et obligations de chaque parties.
Cette convention est présentée afin d'assurer la bonne organisation des ateliers.*
12. **Plaines communales 2021 - convention de collaboration**
*Ce point a pour objet la convention de collaboration entre l'asbl OCARINA et la Ville dans le cadre de l'organisation des plaines communales 2021.
Cette convention reprend les obligations et devoirs de chaque partie. Elle est présentée au Conseil communal chaque année afin d'assurer la bonne organisation de l'accueil.*

Ressources humaines *

13. **Pour information- Arrêté ministériel dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation des statuts administratif et pécuniaire du personnel de l'Administration communale et du CPAS de Fosses-la-Ville.**
La modification des statuts mentionnés sous objet a été approuvée par l'autorité de tutelle en date du 09/06/2021.

14. **Vacance d'emploi de 3 postes d'ouvrier qualifié - nomination**
Certains emplois d'ouvriers qualifiés étant vacants au cadre organique du personnel statutaire non-enseignant de la Ville de Fosses-la-Ville; le Collège propose au Conseil de pourvoir à 3 postes d'ouvriers qualifiés, par nomination interne.
15. **Vacance d'emploi d'un poste d'ouvrière manoeuvre pour le service entretien - nomination**
Un emploi d'ouvrière pour le service entretien étant vacant au cadre organique du personnel statutaire non-enseignant de la Ville de Fosses-la-Ville; le Collège propose au Conseil d'y pourvoir par nomination interne; l'objectif étant de garantir à terme, et par promotion, le poste de brigadier.ère de ce service.
16. **Vacance d'emploi d'un poste d'ouvrier qualifié - promotion**
Certains emplois d'ouvriers qualifiés étant vacants au cadre organique du personnel statutaire non-enseignant de la Ville de Fosses-la-Ville; le Collège propose au Conseil de pourvoir à un poste d'ouvrier qualifié, par promotion.

Affaires générales *

17. **Autorisation de l'application de l'exception "in house" - Consultation de l'INASEP scrl, en vue de la rénovation Ureba de l'école maternelle et primaire de Le Roux**
Il est proposé au Conseil communal d'autoriser l'application de l'exception "in house" et de consulter l'INASEP en vue de la rénovation de l'école communale maternelle et primaire de Le Roux.
18. **Autorisation de l'application de l'exception "in house" - Consultation de l'INASEP scrl, en vue de la rénovation Ureba de l'école maternelle et primaire de Vitrival**
Il est proposé au Conseil communal d'autoriser l'application de l'exception "in house" et de consulter l'INASEP en vue de la rénovation de l'école communale maternelle et primaire de Vitrival, en ce qui concerne l'amélioration de l'empreinte énergétique des bâtiments.
19. **Ratification - Intercommunale AMIFOR - Assemblée générale du 14 juin 2021**
Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal prise en sa séance du 10 juin 2021 relative à l'approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale AMIFOR qui s'est tenue le 14 juin 2021.
20. **Ratification - Société royale forestière de Belgique ASBL - Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2021**
Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal prise en sa séance du 10 juin 2021 relative à l'approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société royale forestière de Belgique qui s'est tenue le 23 juin 2021.
21. **Holding communal SA en liquidation- Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la SCRL.
22. **Intercommunale AISBS - Assemblée générale ordinaire du 06 juillet 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
23. **Rapport de rémunération 2021 reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2020**
Il est proposé aux Conseillers d'approuver le rapport de rémunération 2021 des mandataires communaux. Ce rapport reprend, pour l'année 2020:
 - un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations, ainsi que des avantages en nature;
 - la liste des présences aux réunions des différentes instances de la Commune;
 - la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles la Commune détient des participations directes ou indirectes, ainsi que des informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats.*Il est destiné à être inclus dans le registre institutionnel wallon.*

À HUIS CLOS

Enseignement *

24. **nomination à titre définitif d'un maitre de philosophie et citoyenneté, à raison de 2 périodes/semaine**
Il est proposé au Conseil communal de procéder à la nomination à titre définitif d'un.e maitre de philosophie et citoyenneté à raison de 2 périodes/semaine, au sein des écoles communales.
25. **ratification d'une décision du Collège communal du 10 juin 2021**
La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente

pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.

Ressources humaines *

26. **mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**
Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.
27. **Désignation d'agents constatateurs pour le contrôle des zones bleues**
Les zones de stationnement règlementées, appelées "zones bleues", sont soumises à l'apposition d'un disque permettant le contrôle de la durée dudit stationnement. Ces zones permettent que les visiteurs des commerces situés sur des voiries à forte condensation de véhicules, puissent trouver un stationnement durant leurs achats ou rendez-vous. Il est ici proposé aux conseillers de valider les agents communaux qui sont chargés du respect du règlement en vigueur.

Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée et aux chefs de groupe qui en ont fait la demande, sous format papier. Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux au secrétariat communal ou sur rendez-vous auprès de la Directrice générale.